



**Municipalité de
Saint-Alfred**

**AVIS DE L'ÉTUDE D'UNE DEMANDE DE
DÉROGATION MINEURE PAR LE CONSEIL
MUNICIPAL LE 4 NOVEMBRE 2019**

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. ROBERT-CLICHE**

QUE le Conseil municipal, suite à la demande d'une dérogation mineure adressée par monsieur Marc-André Bolduc et madame Carole Giroux, aura à se prononcer sur sa demande lors de la séance ordinaire du Conseil qui se tiendra le 4 novembre 2019 à compter de 20h00 à la salle municipale située au, 9 route du Cap à Saint-Alfred.

QUE lors de cette assemblée, le Conseil expliquera le contenu et les effets de cette demande et entendra les personnes qui désireront s'exprimer.

L'immeuble visé par la demande se situe sur le lot 4 697 548 au 683, route 108. La demande vise à accepter une largeur de façade de terrain plus basse que la norme de 50 mètres selon le règlement de lotissement afin de pouvoir détacher l'emplacement de la résidence (5 000 mètres carrés) du reste de la terre.

Donné à Saint-Alfred
Ce 21 octobre 2019

Diane Jacques

Diane Jacques
Directrice générale
Secrétaire-trésorière